

Dimanche 15 septembre 2013

Pierre-Châtel - Isère -

LA MATHEYSIENNE VTT

- 14^E EDITION -

au lac de Pierre-Châtel
7 parcours inédits



10 km - 20 km - 30 km - 40 km - 50 km - 60 km - 70 km
pour toute information complémentaire consultez le site internet

site : matheysienne.vtt.free.fr
email : matheysienne.vtt@free.fr



Ne pas jeter sur la voie publique, merci.

Façonnées organisées par des bénévoles matheysiens
avec le concours des Municipalités, du Conseil Général de l'Isère
et de la Communauté de Communes de la Matheysine.

Plus proche de vous !



Bulletin de préinscription



A renvoyer à 'La Matheysienne VTT chez Fabrice Gobbo, 20 route du plan, 38119 Pierre-Châtel', avec le règlement par chèque à l'ordre de 'La Matheysienne VTT'. Un bulletin par participant. Photocopies acceptées.
Date limite de préinscription: **9 septembre 2013**

Parcours VTT		
moins de 12 ans		plus de 12 ans
<input type="checkbox"/> 4 €	10 _{km}	7 € <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> 4 €	20 _{km}	7 € <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> 4 €	30 _{km}	9 € <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> 4 €	40 _{km}	10 € <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> 4 €	50 _{km}	10 € <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> 4 €	60 _{km}	12 € <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> 4 €	70 _{km}	12 € <input type="checkbox"/>

Nom _____

Prénom _____

Date de naissance _____ Sexe M F

Adresse complète _____

Code postal _____

Commune _____

Email _____

repas
<input type="checkbox"/> 7 €

Autorisation parentale (pour les mineurs de moins de 16 ans) :

Je, soussigné _____ ,
père, mère (*) de _____ , âgé(e) de _____ ans,
autorise mon enfant à participer à la Matheysienne VTT 14^{ème} édition et déclare lui avoir fait prendre connaissance du règlement.

Règlement :

- Chaque participant reconnaît avoir une assurance responsabilité civile et individuelle accident qui garantit les risques inhérents à sa participation à la Matheysienne VTT.
- Le port du casque est obligatoire : tout participant sans casque sera considéré comme hors Matheysienne VTT et ne pourra engager notre responsabilité sous aucun prétexte.
- Chaque participant est considéré en excursion personnelle et doit respecter le code de la route et les interdictions en vigueur.
- Une autorisation parentale est exigée pour les mineurs.
- Les enfants de moins de 16 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

Décharge de responsabilité :

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et l'accepte dans son intégralité. Je déclare prendre sous ma responsabilité tout accident de santé ou de circulation. Je décharge les organisateurs de toute responsabilité en cas d'accident pouvant survenir pendant la manifestation.

DATE :

SIGNATURE :

(*) rayer la mention inutile.